

Quelle consommation de viande et de lait est acceptable pour l'environnement?

Quelle quantité de viande et de lait pourrions-nous consommer, si nous n'avions que des animaux de rente que l'environnement puisse tolérer et s'ils étaient nourris avec des aliments n'entrant pas en concurrence avec l'alimentation humaine? Le nouveau rapport de Greenpeace "Ecological Livestock" formule des critères pour une détention d'animaux de rente écologique et porteuse d'avenir au niveau mondial. Ces critères ont été appliqués à l'agriculture suisse. Le résultat? En 2050, l'agriculture suisse pourrait produire 253 à 320 kilos de lait et 19 à 25 kilos de viande (poids à l'abattage) pour une population de 10 millions de personnes.

Produire des aliments d'origine animale requiert bien plus de surface et d'énergie que produire des légumes ou des céréales. Aujourd'hui, 75% des surfaces mondiales labourées et des prairies sont dédiées à l'élevage d'animaux de rente¹. La Food Agriculture Organization (FAO) estime que la production de lait et de viande doublera d'ici à 2050. Résultat: la quantité de fourrage pour les animaux de rente devrait croître de 42%. La grande majorité des émissions de gaz à effet de serre provient de la viande, du lait, etc., de même que la dégradation d'écosystèmes, la surcharge du sol, des eaux et de l'air en phosphore et en azote.

En Suisse, plus de la moitié des surfaces arables servent à nourrir les animaux. En outre, nous importons plus d'un million de tonnes de fourrages chaque année. L'élevage d'animaux de rente a dépassé le seuil critique, il est donc grand temps pour une réorientation.

Pour Greenpeace, une détention d'animaux de rente peut être désignée comme écologique:

- Si les vaches, chèvres ou moutons sont nourris exclusivement d'herbe.
- Si la nourriture pour les cochons et les poules se compose de sous-produits de la transformation alimentaire.
- Si la réduction drastique d'animaux de rente diminue fortement les émissions de gaz à effet de serre.
- Si l'engrais épandu sur les champs et prairies provient exclusivement des animaux de rente sans recourir à des engrais ou des pesticides de synthèse.

Une telle politique réduirait considérablement le nombre d'animaux de rente ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. Les Suisses devraient réduire drastiquement les quantités consommées de lait et de viande. Si les aliments d'origine animale respectaient les critères cités ci-dessus, chaque habitant de ce monde ne pourrait plus consommer en 2050 que 12 kilos de viande (poids à l'abattage) et 25 litres de lait². Aujourd'hui, la consommation moyenne se situe à 40 kilos de viande (poids à l'abattage) et à 80 litres de lait. Pour la Suisse, ces chiffres sont de 80 kilos de viande et de 380 litres de lait.

Combien de produits d'origine végétale et animale l'agriculture suisse pourrait-elle produire en 2050 en respectant les critères de Greenpeace?

Afin de tenir compte de la période de transition allant jusqu'à 2050, deux scénarios sont envisagés:

1) "Ökologische Nutztierhaltung – Produktionspotential der Schweizer Landwirtschaft." Une étude mandatée par Greenpeace Suisse, Agrofutura (Priska Baur, 2013)

2) Solutions for a cultivated planet, Nature, 478:337-342 (Foley et al, 2011)

3) Meat: A benign extravagance, Permanent Publications, Hampshire, UK (Fairlie, 2010)

- Le scénario pessimiste prévoit un recul des terres arables comme cela a eu lieu durant ces dernières années, tandis que le rendement par hectare de production végétale stagne.
- Le scénario optimiste part de l'idée que les surfaces arables sont préservées et que les rendements par hectare de production végétale augmentent de 50 à 100% (selon les estimations des spécialistes en production végétale de l'Institut de recherche pour l'agriculture biologique IRAB/FIBL)
- Les deux scénarios tablent sur une population de 10 millions en 2050. Ils excluent tous deux un accroissement du rendement dans la production animale, car cela serait incompatible avec le bien-être des animaux de rente.

Résultats des scénarios: l'offre en denrées alimentaires d'origine animale par habitant en Suisse diminuerait certes, mais légèrement. Au total, l'agriculture suisse pourrait produire 10 à 12 fois autant de lait et 1 à 2 fois autant de viande que possible à l'échelon mondial. Il en va de même pour la production végétale. **Si l'agriculture suisse produisait en respectant ces critères écologiques stricts, voici les quantités d'aliments disponibles par an et par personne en 2050:**

- 56 à 71% de la production actuelle de lait (253 à 320 litres au lieu de 450 litres par personne et par an aujourd'hui)
- 31 à 41% de la production actuelle de viande (19 à 25 kilos de poids à l'abattage au lieu de 62 kilos par personne et par an aujourd'hui, soit 13 à 18 kilos de viande prête à l'achat au lieu de 44 kilos aujourd'hui)
- 58 à 73% de la production actuelle de viande de bœuf (7 à 9 kilos au lieu de 13 kilos de viande prête à l'achat par personne et par an aujourd'hui)
- 22 à 32% de la production actuelle de viande de porc (5 à 8 kilos au lieu de 24 kilos de viande prête à l'achat par personne et par an aujourd'hui)
- 0% de la production annuelle actuelle de poulet engraissé (0,01 à 0,02 kilos de vieilles poules pondeuses au lieu de 6 kilos de viande de poulet engraissé prête à l'achat aujourd'hui)
- 5 à 10% de la production actuelle d'œufs (5 à 10 œufs par an et personne au lieu de 100 aujourd'hui)
- 59 à 102% de la production actuelle de blé (30 à 52 kilos de blé tendre calculé en tant que farine, au lieu de 51 kilos par personne et an aujourd'hui)
- 40 à 90% de la production actuelle de pommes de terre (17 à 38 kilos au lieu de 42 kilos par personne et par an aujourd'hui)
- 65 à 146% de la production actuelle de légumes (23 à 52 kilos au lieu de 36 kilos par personne et an aujourd'hui)
- 35 à 79% de la production actuelle d'huile de colza et de tournesol (1 à 3 kilos au lieu de 4 kilos par personne et an aujourd'hui).

Ces résultats montrent que l'agriculture suisse peut produire d'importantes quantités de denrées alimentaires d'origine végétale et animale, tout en respectant des critères écologiques stricts. Pour exploiter ce potentiel, il faut cependant d'abord consentir à des investissements. D'une part, il vaut veiller à préserver les terrains propices à l'agriculture et en particulier les meilleures terres arables, et d'autre part, la recherche et le développement dans la production végétale et animale doivent être réorientés en direction de variétés résistantes, de nouvelles techniques de culture, de cultures mixtes, du recyclage amélioré des déchets alimentaires pour la production de viande de porc et de poulet etc.). La réalisation d'un élevage d'animaux de rente respectueux des besoins de l'espèce dans le cadre d'une production agricole écologique dépend surtout des conditions cadre politiques imposées aux exploitations agricoles et des fonds consacrés à la recherche et au développement agro-écologique.